

Bibliothèque numérique

medic@

France, Académie nationale de pharmacie. - Compte-rendu de la séance publique annuelle de la société de pharmacie de Paris tenue à l'école supérieure de pharmacie. Le 8 janvier 1902

1902. - Paris : Octave Doin, 1902.

Cote : BIU Santé Pharmacie P 40448



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé (Paris)

Adresse permanente : http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_p40448x1902

P 40448

P 20713

COMPTE - RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
TENUE
A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

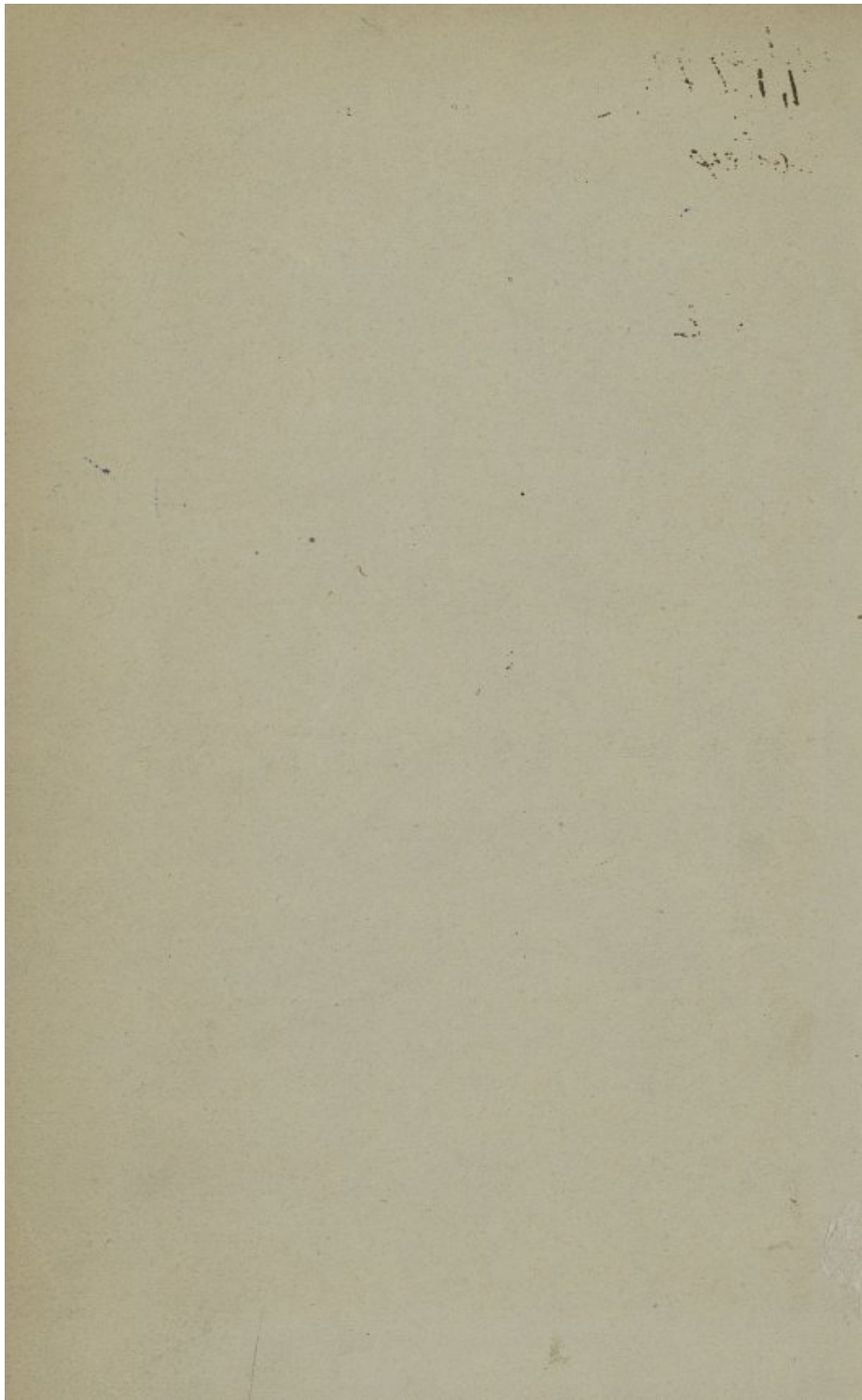
LE 8 JANVIER 1902



Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

PARIS
OCTAVE DOIN, ÉDITEUR
8, PLACE DE L'ODÉON, 8
1902





COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
DU 8 JANVIER 1902



Rapport général sur les travaux scientifiques et la vie de la Société de Pharmacie de Paris pendant l'année 1901;
par M. Ch. MOUREU, secrétaire annuel des séances.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

La prospérité de notre Société continue. L'assiduité à nos séances devient de plus en plus la règle, et on y voit toujours régner l'entrain et l'activité. Anciens ou nouveaux venus, les uns avec la sagesse pondérée que donne seule une longue expérience, les autres avec la chaleur et la foi des débuts d'une carrière, chacun tient à apporter sa pierre, petite ou grande, au vaste et très complexe édifice de la science pharmaceutique. Que dis-je, petite ou grande ! Cette distinction n'est-elle pas de nos jours un peu hasardée ? Sait-on jamais où peut conduire la connaissance d'un fait non encore observé, si minime qu'il puisse paraître ?

1

Un matin, vers le milieu du siècle dernier, un obscur préparateur de l'École normale remarquait pour la première fois la présence d'une facette hémiédrique sur les cristaux d'acide tartrique. Je ne sais si nos pères d'alors avaient comme nous le bonheur de posséder un prophète; mais j'imagine que ce prophète aurait fort étonné le jeune chimiste, s'il lui avait tenu le langage suivant : « Continuez, jeune homme, allez de l'avant, serrez de près vos résultats, tirez-en les conséquences logiques que vous suggérera le raisonnement, soyez hardi dans vos conceptions, travaillez avec acharnement, soyez âpre dans la lutte qui vous attend, fiez-vous à votre étoile, allez toujours : vous ferez de grandes choses, vous guérirez un jour la rage et la diphtérie, vous bouleverserez l'hygiène et la médecine, et vous serez béni de tous vos contemporains et de la postérité. »

J'entends l'objection : qu'on me donne le génie de Pasteur, et je ferai grand comme lui. Soit. Encore qu'on ait dit, peut-être avec raison, que « le génie n'est qu'une longue patience », personne ne conteste les dons merveilleux de certains hommes privilégiés. Mais depuis quand le vrai mérite se mesure-t-il au bruit de la réussite et du succès? Et d'ailleurs, en considérant telle conquête retentissante de la science, est-il juste de l'attribuer exclusivement à son seul auteur? Il est pour le moins douteux qu'Émile Fischer eût jamais pu mener à bonne fin cette admirable synthèse des sucres, si Reiss n'avait signalé, dans l'hydrolyse du vulgaire corrozo ou ivoire végétal, une source abondante de mannose, sucre qui était chef de file et en dehors duquel la voie synthétique était fermée. Röntgen aurait-il découvert les mystérieuses et indiscretes radiations qui portent son nom, s'il n'avait eu des précurseurs qui s'appelaient Hertz, Lénard et Crookes? Crookes, Lénard et Hertz avaient semé, et c'est Röntgen qui a récolté. — Au surplus, écoutez de nouveau ce que disait récemment le plus illustre des membres de notre Société, un des plus grands hommes du siècle, s'adressant au monde savant

accouru de toutes parts pour le saluer, dans cette magnifique et grave Sorbonne où, dans une adresse émue, vous lui avez apporté le témoignage officiel de votre admiration :

« Ce que nous sommes n'est attribuable que pour une faible part à notre labeur et à notre individualité personnels: car nous le devons presque en totalité à nos ancêtres, ancêtres du sang et ancêtres de l'esprit. Si chacun de nous ajoute quelque chose au domaine commun, dans l'ordre de la science, de l'art ou de la moralité, c'est parce qu'une longue série de générations ont vécu, travaillé, pensé et souffert avant nous. Ce sont les patients labeurs de nos prédécesseurs qui ont créé cette science que vous honorez aujourd'hui. Chacun de nous, quelle qu'ait été son initiative individuelle, doit aussi attribuer une part considérable de ses succès aux savants contemporains, concourant avec lui à la grande tâche commune. En effet, les découvertes si brillantes du siècle passé, déclarons-le hautement, nul n'a le droit d'en revendiquer le mérite exclusif. La science est essentiellement une œuvre collective, poursuivie pendant le cours des temps par l'effort d'une multitude de travailleurs de tout âge et de toute nation, se succédant et associés en vertu d'une entente tacite, pour la recherche de la vérité pure et pour les applications de cette vérité à la transformation continue de la condition de tous les hommes. »

Ces solennelles paroles, Messieurs, cet aveu loyal et sans artifice, ce testament scientifique d'un des plus puissants génies créateurs qui furent jamais, ne trouvez-vous pas qu'elles sont réconfortantes et qu'elles font du bien? Assurément, oui! Elles nous permettent d'espérer que, parmi nos travaux de l'année, dont j'ai l'agréable mission de vous exposer la substance, il s'en trouvera quelqu'un, peut-être le moins remarqué par un observateur actuel, qui, développé par son auteur ou repris par d'autres, formera un important jalon d'une série plus ou moins longue aboutissant à une

grande découverte; car, dans l'univers, tout se tient, s'enchaîne, s'équilibre et s'harmonise.

Messieurs, le domaine des sciences pharmacologiques est très divers. Très diverses aussi sont les recherches auxquelles vous vous êtes livrés. Sciences pures ou appliquées, toutes ou presque toutes ont eu plusieurs fois leur tour dans cette salle.

La formule classique de l'anéthol, constituant principal des essences d'anis et de fenouil, pouvait sembler douteuse, depuis que notre jeune et distingué confrère M. Bougault avait obtenu, en traitant ce composé par l'iode et l'oxyde jaune de mercure en présence d'alcool, l'aldéhyde paraméthoxyhydratropique. En faisant réagir l'iodure de magnésium-éthyle sur l'aldéhyde anisique, MM. Béhal et Tiffeneau ont réalisé, par une méthode toute originale, la synthèse de l'anéthol, et définitivement assis la vieille formule de Perkin. En outre, la condensation de l'iodure de magnésium-méthyle avec l'anisate de méthyle leur a donné un nouvel isomère de l'anéthol, le pseudoanéthol; et l'application à ce corps de la réaction de M. Bougault, au lieu de fournir l'aldéhyde paraméthoxyhydratropique, a produit l'acétone isomérique, mettant ainsi en évidence le premier exemple d'une curieuse transposition moléculaire que les auteurs ne manqueront pas de généraliser.

M. Guerbet a découvert dans ces dernières années une élégante méthode de synthèse des alcools. Elle consiste à chauffer à haute température les alcools avec leurs dérivés sodés; la molécule se double avec élimination d'eau, et le nouveau composé est créé. Pour beaucoup, les cas déjà étudiés par l'auteur auraient paru suffisants: tel n'a pas été l'avis de M. Guerbet, qui, difficile et exigeant pour lui-même, a voulu élargir la base expérimentale de sa réaction. Ce scrupule nous a valu l'extension de la méthode aux alcools secondaires et la connaissance de composés dicondensés et même tricon-

densés dans la série œnanthylique et caprylique. Si la vie animale ou végétale mettait en œuvre des agents aussi brutaux que les alcalis caustiques, je serais tenté de croire que la réaction de M. Guerbet concourt dans la nature à la formation de certains alcools supérieurs, comme la cholestérine. Mais, de ce côté, aucun doute ne trouve place; la vie cellulaire est incompatible avec la présence de semblables adjuvants; elle leur préfère des substances moins meurtrières et non pour cela moins efficaces; l'avenir de la chimie des êtres vivants appartient désormais aux ferments solubles. Nous n'en savons pas moins gré à M. Guerbet de poursuivre son intéressant travail; et, maintenant que le chemin est tracé, nous comptons sur l'explication prochaine du mécanisme de la réaction, et nous ne tarderons pas à être fixés sur la structure intime des nouveaux alcools.

En traitant l'iodol par l'acide nitrique, M. Cousin a préparé un mononitrotriiodopyrrhol et un dinitrodiiodopyrrhol, composés qui forment l'un et l'autre des sels rouge-orangé avec les alcalis. Remarquez que l'acide azotique a ici déplacé l'iode, auquel il a substitué un et deux résidus nitrogènes. Ce genre de substitution a été rarement observé dans la série cyclique; l'exemple de M. Cousin est d'une parfaite netteté. En approfondissant cette étude et en réduisant ces dérivés nitrés comme il en a l'intention, notre collègue rencontrera, j'en suis persuadé, d'autres faits inattendus.

MM. Moureu et Delange vous ont communiqué les premiers résultats d'une étude d'ensemble qu'ils ont entreprise sur les acides acétyléniques. Ils ont préparé l'un d'eux, l'acide amypropiolique, en fixant les éléments de l'acide carbonique sur l'œnanthylidène, homologue de l'acétylène en relation étroite avec l'œnanthol; en le réduisant par le sodium et l'alcool absolu, ils ont obtenu un acide gras identique à l'acide caprylique du beurre de vache. La même réduction, effectuée sur l'acide hexylpropiolique, qui dérive d'un autre carbure acétylénique, le caprylidène, les a conduits à la

synthèse de l'acide pélargonique, autre acide gras contenu dans l'essence de pelargonium roseum.

L'aloès est un des plus anciens produits de la matière médicale. Ce purgatif drastique a déjà fait l'objet d'une multitude de travaux. Presque tous étaient contradictoires, ce qui veut dire que tous étaient à refaire et à contrôler. A votre nouveau vice-président, M. Léger, esprit avisé, méthodique et résolu autant qu'habile expérimentateur, était réservée une très large part de mérite dans la solution de ce difficile problème. M. Léger a mis hors de doute l'existence de la même aloïne, la barbaloiné, dans presque tous les aloès connus, et montré que trois espèces particulières renfermaient en outre un principe actif différent, l'isobarbaloiné. De l'aloès du Cap, il a extrait une aloïne nouvelle, qui serait la véritable capaloiné, dont plusieurs dérivés ont été préparés par lui. Vous avez pu voir ici même, à maintes reprises, sous la forme de belles substances parfaitement définies, les preuves tangibles de ces résultats décisifs, qui éclairent le sujet au grand jour. Vous connaissez trop M. Léger pour penser qu'il pourrait s'arrêter à mi-chemin : à quand, mon cher collègue, la constitution et peut-être la synthèse ?

Les phosphates de chaux, — sujet palpitant au point de vue biologique — sont toujours l'objet des recherches de M. Barillé. Après avoir consacré à la question sa thèse inaugurale, où il a su mettre en relief des faits dignes d'attention, il y est revenu encore tout dernièrement; il vous a exposé de nouvelles expériences de nature à établir l'existence d'un carbonophosphate de calcium renfermant les éléments du phosphate bicalcique et de l'acide carbonique.

La question des métaux de platine préoccupe depuis de longues années M. Leidié. Elève de Debray et de Joly, il a acquis une compétence dans la matière qu'on ne saurait lui dénier. Il nous a fait part, cette année, en collaboration avec M. Quennessen, d'un nouveau procédé de dosage du platine et de l'iridium contenus dans

la mine de platine. Ce procédé, basé sur la méthode générale qu'il avait précédemment indiquée, donne immédiatement la valeur vénale d'une mine de platine.

M. Bourquelot a toujours eu un faible pour les hydrates de carbone, et rien encore n'a pu l'en éloigner. A vrai dire, il serait injuste envers ses substances s'il les abandonnait, maintenant que, plus heureux que beaucoup d'autres, elles lui ont livré tant d'importants secrets et valu, je présume, des heures si agréables passées en leur compagnie. Incapable d'une telle ingratitude, M. Bourquelot acquitte sa dette de reconnaissance en faisant chaque année de nouveaux adeptes : maître ou élèves, tout le monde, dans le laboratoire de M. Bourquelot, s'occupe des hydrates de carbone ; vous savez avec quel succès.

En collaboration avec M. Hérissey, notre Secrétaire général a étudié le gentianose, dont ils avaient fait connaître auparavant une méthode de préparation simple et avantageuse. Chez M. Bourquelot, les réactifs vulgaires de la chimie ne sont pas en odeur de sainteté : à d'autres la potasse et l'acide sulfurique, à lui les diastases, à lui l'invertine et l'émulsine. Ces mystérieuses matières sont parfois on ne peut plus dociles et obéissantes. Jugez plutôt.

Traitez, comme l'ont fait MM. Bourquelot et Hérissey, le gentianose par le liquide fermentaire de l'*aspergillus niger*, vous dédoublerez ce sucre en 2 molécules de glucose et 1 molécule de lévulose. Si c'est l'invertine que vous mettez en action, l'hydrolyse s'arrête au premier tiers de la route ; vous obtenez d'une part 1 molécule de lévulose, et de l'autre un sucre réducteur nouveau, le gentiobiose.

Comme dans son isomère le maltose, 2 molécules de glucose sont associées dans le gentiobiose : le liquide fermentaire de l'*aspergillus niger*, en effet, achevant l'hydrolyse du gentianose, que l'invertine était inapte à accomplir jusqu'au bout, résout le gentiobiose en 2 molécules de glucose.

Faites réagir l'invertine sur les sucres ou teintures de plantes phanérogames, vous y rencontrerez en général, si vous suivez le mode opératoire de M. Bourquelot, du sucre de canne. A l'aide de l'émulsine, vous pourrez y rechercher ensuite, avec toutes chances de le trouver, s'il est présent, tel glucoside connu ou inconnu.

Tout cela est simple, net et quantitatif. On est tenté de dire leur fait aux tubes scellés et aux hautes pressions, et de se jeter dans les bras des ferments solubles.

Cependant, il faut rendre à chacun ce qui lui revient. Les diastases procèdent des organismes vivants, et c'est donc ces derniers que j'aurais dû louer d'abord. D'autant qu'ils sont loin d'avoir encore tout dit : il faut s'attendre, notamment, à les voir fabriquer les produits les plus bizarres qui émaillent la longue et indigeste table de Beilstein.

En étudiant l'action du *bacillus tartricus* sur les hydrates de carbone, M. Grimbert a vu qu'il se formait un composé à fonction acétone et alcool secondaire, l'acétylméthylcarbinol, qu'il a nettement caractérisé par son osazone et ses différentes réactions.

M. Grimbert n'aime pas les recettes cachées ni les tours de main secrets. Depuis quelques années, ceux qui voulaient différencier le colibacille du bacille d'Eberth par la réaction acide qu'il donne avec le lactose, étaient tributaires de certaine maison allemande qui avait le monopole du bouillon de culture connu sous le nom de petit-lait tournesolé de Petruchsky. Tant pis pour cette industrie, qui était peut-être florissante : dorénavant, le plus maladroit des novices pourra, en exécutant la formule toute simple et naturelle de MM. Grimbert et Legros, se procurer sans frais un milieu lactosé, dont s'accommoderont parfaitement bien les deux microbes.

Il y a plus de dix ans qu'on nous promet à brève échéance un nouveau Codex ; c'est toujours une question de quelques mois. En attendant, les années s'écoulent, sans que les erreurs et les incohérences

de la pharmacopée régnante cessent d'avoir force de loi. Consolons-nous dans l'espoir que nous ne perdrons rien pour attendre, et que l'Europe, quoi qu'on en dise, trouvera dans ce précieux document quelque chose de plus à nous envier. Aussi bien y a-t-il de bonnes raisons d'avoir confiance : de divers côtés on travaille, et partout on fait de la bonne besogne. Sous la savante impulsion de nos deux collègues, les professeurs Prunier et Bourquelot, qui ont toute qualité à cet effet, les recherches de Pharmacie proprement dite, chimique ou galénique, qui étaient auparavant frappées de je ne sais quel ostracisme, ont pris un nouvel et vigoureux essor. La plupart de ces travaux, vous le savez, sont généralement exposés ici même.

Plusieurs sociétés de pharmacie ayant demandé un procédé de préparation pratique de l'acide cyanhydrique, M. Prunier nous a présenté une méthode des plus simples. On traite, en refroidissant dans l'eau, une solution de cyanure de potassium par une solution équivalente d'acide tartrique, et on filtre sans séparer la crème de tartre ; la liqueur obtenue est une solution d'acide cyanhydrique qui renferme en outre un peu d'acide tartrique, impureté qui est presque toujours sans inconvénient. D'ailleurs, en distillant, on aurait dans le liquide recueilli une solution absolument pure d'acide cyanhydrique, qu'on pourrait titrer, exactement et en quelques minutes, par le procédé aujourd'hui classique de notre correspondant bordelais M. Denigès.

Malgré sa saveur désagréable, l'huile de foie de morue reste toujours un de nos médicaments les plus populaires. L'administration de l'huile en nature, qui pourtant a fait ses preuves, a paru trop simple à quelques esprits, d'ailleurs moins soucieux de fortifier notre race que d'amasser des millions. Sous la pression d'une réclame effrénée, l'usage s'est introduit peu à peu, au moins dans les classes aisées, de prendre ce médicament sous forme d'émulsion : si bien que la commission du Codex a décidé — c'est une indiscretion

de M. Pierre Vigier qui nous l'apprend — qu'une formule d'émulsion d'huile de foie de morue serait inscrite dans le prochain formulaire. Après plusieurs essais, M. Vigier nous a apporté une préparation à odeur aromatique, simple et d'exécution facile. Et voilà comment la commission du Codex devra à l'avenir, je le crains fort, faire contre fortune bon cœur, et suivre avec philosophie le mouvement au lieu de le guider.

Et puisque le Codex est à l'ordre du jour, parlons d'une autre drogue ancienne qui également l'intéresse : la fougère mâle. Elle aussi, sous la sanction d'un long passé, peut revendiquer ses titres de noblesse. M. Schmidt voudrait que sa réputation demeurât intacte; et, dans son inquiète sollicitude, il vous a dénoncé, comme compagnons de la fougère mâle dans les terrains rocailleux où elles poussent, deux espèces voisines, la *fougère femelle* et l'*aspidium spinulosum*, plantes dont le rhizome, semblable à celui de la fougère mâle, n'aurait pas la même vertu ténifuge. Laissons à qui de droit le soin de profiter de l'observation de M. Schmidt, et de considérer s'il n'y a pas lieu d'appeler sur ce point l'attention spéciale des pharmaciens. Pour le praticien, une méfiance sans cesse en éveil et un contrôle permanent de tout ce qui entre dans l'officine sont le commencement de la sagesse.

Si, par ces temps troublés où la conscience tend à s'obscurcir, si l'analyse, dans son acception la plus large, est ainsi l'un des plus solides piliers de la bonne pharmacie moderne, elle est tout pour ceux qui, à un autre titre, veillent sur la santé publique en pourchassant les falsificateurs chaque jour plus nombreux des matières alimentaires. Là encore, il faut une science consommée pour découvrir la fraude, toujours savamment dissimulée. Je dois ajouter que, là aussi, il faut une conscience à toute épreuve et même une continuelle défiance de soi : un expert est un juge, et mieux vaut, a-t-on dit, absoudre dix coupables que de frapper un innocent. La nature elle-même, circon-

stance aggravante, est suspecte : elle se joue souvent du chimiste avec un malin plaisir ; elle se plaît à jeter le doute dans son esprit et protège ainsi l'ennemi. La fraise, Messieurs, la plus succulente et la plus authentique fraise de nos bois et de nos jardins, renferme de l'acide salicylique ! Voilà ce que nous disent MM. **Portes et Desmoulières**. En vérité, ce n'est pas trop de toute l'autorité de notre savant collègue pour que nous y croyions. Les fraudeurs de confitures de fraises ont exulté un moment : nous étions désarmés. Mais M. Portes, qui n'est pas leur ami et qui a dû bien à regret s'incliner devant la vérité, ne s'est pas tenu pour battu ; par des dosages précis, il a, avec son jeune et actif collaborateur, assigné une limite supérieure à la proportion du gênant acide dans les fraises, et, comme cette proportion est infime, toute méprise est impossible ; en définitive, la victoire nous reste. Sur ce point, comme sur tous ceux à l'endroit desquels nous sommes si bien armés par le remarquable ouvrage de MM. Villiers et Collin, MM. les falsificateurs n'ont qu'à bien se tenir.

Peut-être plus délicat encore est l'examen des liquides de l'économie, où la multiplicité et le caractère mal défini de la majeure partie des matières présentes complique parfois singulièrement le problème ; j'en appelle au témoignage de notre président sortant, M. Yvon, qui a été, chacun le sait, l'un des premiers initiateurs des méthodes régulières d'analyse des urines, où il a laissé la trace durable de sa clairvoyance et de sa finesse d'observation. Sur ce terrain, la recherche des éléments les plus vulgaires peut présenter un écueil et exposer à l'erreur. M. Patein, ayant eu à examiner une urine qui se colorait en vert au contact de l'air, n'a pu y reconnaître et doser le glucose qu'à la condition exclusive de décolorer au préalable l'urine avec du nitrate mercurique. La coloration de l'urine provenait de l'absorption par le malade de bleu de méthylène. Le nitrate mercurique est un réactif d'avenir : son emploi ne tardera

pas sans doute à se généraliser; il a déjà rendu entre les mains de M. Patein et de quelques autres des services de nature à le signaler à l'attention des urologistes.

Une autre analyse intéressante nous a été communiquée par notre collègue; c'est celle d'un liquide de kyste du rein. En établissant que ce liquide avait une composition absolument différente de celle de l'urine, MM. Patein et Poyou ont prouvé que le rein malade ne fonctionnait pas et justifié par là son ablation. M. Patein ne nous a pas dit si ces conclusions avaient été contestées par le chirurgien opérateur.

Je devrais maintenant, Messieurs, vous entretenir de nombreuses communications que divers confrères vous ont fait présenter en séance par l'un de nous. Mais j'ai déjà été bien long, et je dois me borner, à mon grand regret, à vous en rappeler quelques-unes.

Tout d'abord un travail de M. Harlay (de Charleville, sur la graminine, hydrate de carbone qu'il a découvert dans les tubercules de l'avoine à chapelet; un autre de M. Mansier (de Gannat), sur l'absorption de certaines substances par le papier à filtrer, et les erreurs qui peuvent en résulter en analyse; diverses analyses de liquides pathologiques de M. Malméjac. Nous verrons, dans un instant, que ces trois confrères sont aujourd'hui des nôtres en qualité de membres correspondants.

Signalons ensuite : une étude de M. Emile Perrot, agrégé, chargé de cours à l'École supérieure de Pharmacie de Paris, sur la poudre de Cascara et sur sa falsification par la poudre d'écorce de Bourdaine, et sur une substitution dangereuse des fleurs de Genêt d'Espagne à celles de Genêt à balais; plusieurs brochures de M. Leclair (de Lille) sur l'histoire de la pharmacie à Lille; un article de M. Goris sur la pharmacie danoise; un travail de M. Dufau sur l'aluminate de magnésium; un autre de M. Paul Thibault sur le salicylate de bismuth; un autre de M. Champenois sur les hydrates de carbone de réserve de l'*Aucuba japonica*, etc. J'en passe, et je devrais tout citer.

Si, par la constance et l'universalité de l'effort, s'ac-

croît sans cesse le domaine de la science, seul patrimoine véritablement commun à tous les hommes, si l'œuvre, en un mot, reste, les ouvriers passent et ne restent pas. Cette année, c'est dans la personne de deux de nos anciens présidents, **Chatin** et **Julliard**, que notre Société a payé le lugubre tribut.

Vous avez tous connu ces deux vieillards, l'un et l'autre éternellement jeunes, l'un et l'autre aussi animés d'un égal amour de la profession pharmaceutique, qu'ils voulaient grande, forte et digne.

Chatin fut un savant de haute envolée. Tour à tour, pharmacien des hôpitaux, agrégé, professeur, puis directeur de l'École supérieure de pharmacie de Paris, membre de l'Académie de Médecine, membre puis président de l'Académie des Sciences, il connut les sommets les plus inaccessibles de la renommée et des honneurs. Personne n'ignore ce que la pharmacie doit à **Chatin**. C'est sous l'action incessante de son inlassable ténacité que les pouvoirs publics décidèrent la reconstruction de l'École de Paris. La réorganisation des études de pharmacie sur une base plus étendue et surtout plus scientifique est également son œuvre. Nous garderons à sa mémoire un reconnaissant et fidèle souvenir.

Julliard était le praticien de vieille roche. Il commandait le respect autant par l'intraitable et légendaire intransigeance de ses principes que par la dignité toute sacerdotale de sa vie professionnelle. On trouverait difficilement, pour les jeunes générations de pharmaciens, un modèle plus accompli.

Pour réparer les brèches faites dans nos rangs par l'inéluctable destinée, vous avez nommé de nouveaux membres, dont le nombre s'est accru comme conséquence du rajeunissement récent et depuis longtemps nécessaire de nos anciens statuts. Nos nouveaux collègues sont : MM. **Vaudin**, **Gasselin** et **Patrouillard**, membres résidents ; MM. **Battandier** (d'Alger), **Brunotte** (de Nancy), **Charbonnier** (de Caen), **Crolas** (de Lyon), **De-**

bionne (d'Amiens), Demandre (de Dijon), Fleury (de Rennes), Godfrin (de Nancy), Harlay (de Charleville), Kauffeisen (de Dijon), Labesse (d'Angers), Lambert (de Bron), Lenormand (de Rennes), Malméjac (de Sétif), Mansier (de Gannat), Maronneau (de Mostaganem), Menier (de Nantes), Alfred Pajot (d'Amiens), Rietsch (de Marseille), Thouvenin (de Besançon), Viaud (de Nantes), correspondants nationaux; Altan (de Bucharest), Balbiano (de Rome), Beckurts (de Berlin), Ferrein (de Moscou), Guigues (de Beyrouth), Hans Heger (de Vienne), Van Itallie (de Rotterdam), Melgar (de Guatemala), Møller (de Græz), Schneegans (de Strasbourg), et Thonn (de Berlin), correspondants étrangers.

A tous, sans distinction de fonction, d'âge ou de latitude, je souhaite cordialement la même bienvenue.

Ce qui précède, Messieurs, vous représente en abrégé votre vie intérieure pendant l'année qui vient de finir. Au dehors, la Société s'est montrée digne d'elle-même, de son passé et de ses traditions.

Notre associé national, M. le professeur Guignard, Directeur de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, a été nommé membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique. C'est un poste de confiance et d'honneur que nous sommes heureux et fiers de lui voir occuper, assurés à l'avance que, là comme ailleurs, par la grande autorité scientifique dont il jouit par delà nos frontières comme dans nos propres académies, et par la sage, par la ferme et patiente énergie dont il a le secret, notre éminent collègue saura mettre en lumière les services hors de conteste que rendent depuis longtemps à l'enseignement supérieur les Ecoles de Pharmacie, pépinières scientifiques qui ne craignent aucune comparaison, et préparer ainsi la réalisation de ce qui est toujours notre secret désir, je devrais dire notre droit : l'érection de nos Ecoles supérieures en Facultés.

Après s'être un instant éloigné de l'Ecole de Phar-

macie pour enseigner à la Sorbonne, où il a occupé avec distinction le poste de Maître de conférences de Chimie organique pendant trois années, M. Béhal nous est revenu avec le titre de Professeur de Toxicologie. Vous connaissez l'homme, vous connaissez le savant : il n'y a pas un membre de cette Société qui, dans cet ardent convaincu ayant gardé intact l'enthousiasme de ses vingt ans, dans cet infatigable et habile chercheur, presque toujours heureux et jamais désemparé, il n'y a personne ici, dis-je, qui ne reconnaisse en lui l'un des maîtres incontestés de la Chimie française.

L'héritier d'un nom cher à notre souvenir, M. Louis Planchon, correspondant de la Société, a été nommé Professeur de Matière médicale à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Montpellier. Le culte de la science se confond avec la tradition dans cette famille de savants : lignée exemplaire à laquelle M. Louis Planchon, nous n'en doutons pas, ajoutera encore honneur et renommée.

A la même Ecole de Montpellier, M. Jadin a succédé dans la chaire de Pharmacie à Gay, qui était, comme on sait, un pharmacologiste de grand mérite ; l'héritage est lourd, sans doute ; mais notre correspondant saura le conserver et l'accroître, à la lumière des progrès incessants des sciences physiques et naturelles.

A côté de ces importantes nominations, nous avons encore à enregistrer, à l'actif de notre Société, toute une série de distinctions honorifiques. Me bornant à mentionner quelques promotions d'officiers de l'Instruction publique ou d'officiers d'Académie échues à MM. Léger, Béhal, Planchon, Verne, Bernhard et Moureu ; une médaille d'or qui a été décernée à M. Denigès par l'Académie de Bordeaux, et l'attribution de la moitié du prix Jecker à votre Secrétaire annuel par l'Académie des sciences ; j'appelle plus spécialement votre attention sur une récompense hautement appréciée, la mé-

daille d'or du Conseil d'hygiène, qu'a reçue M. le professeur Junfleisch, ancien président de la Société de Pharmacie. Tout le monde a applaudi à cette rare distinction, si justement méritée par les importants services que notre collègue rendait depuis de longues années au Conseil d'hygiène avec un scrupuleux dévouement, grâce à l'étendue et à l'exactitude de ses connaissances scientifiques et industrielles.

J'ai abusé de votre patience, Messieurs; avec mes remerciements pour votre attention soutenue, je vous prie d'agréer mes excuses. Permettez-moi cependant, pour terminer le bilan de l'année, de rappeler un dernier fait tout à votre honneur.

Il est, non loin d'ici, un magnifique monument dont vous êtes fiers, parce qu'il incarne la glorification de la Pharmacie française. Malgré tout le bon vouloir général, malgré l'influence bien connue et d'ailleurs très dévouée de votre ancien président M. Moissan dans les sphères gouvernementales, une partie importante des frais de ce chef-d'œuvre restait encore à solder. Un membre du comité, M. Marty, toujours en tête des généreuses initiatives, a sollicité de vous un nouvel et important sacrifice. L'appel de M. Marty a été unanimement entendu. Puissent pareillement les mânes de Pelletier et Caventou, en ce jour, dans ce temple de la science et de l'honneur, dans ce musée de notre histoire, parmi toutes nos gloires passées que je vois revivre et s'animer, puissent-elles entendre ma voix émue qui leur crie : Gloire à vous, nos confrères et nos maîtres ! Gloire à vous qui, par vos découvertes et par votre désintéressement, avez mérité le titre glorieux de bienfaiteurs de l'humanité !

Rapport sur le prix des thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (Section des sciences physico-chimiques) pour l'année 1900-1901, par une commission composée de MM. BÉHAL, GEORGES et COUSIN, rapporteur.

MESSIEURS,

La Société de Pharmacie, dans la séance du 4 octobre 1901, a chargé une commission composée de MM. Béhal, Georges et Cousin, de présenter un rapport sur les thèses présentées dans la section des sciences physico-chimiques. J'ai l'honneur de vous faire connaître aujourd'hui quelles sont les conclusions auxquelles la commission est arrivée.

Nous n'avons eu à examiner que deux thèses, d'ailleurs toutes deux remarquables, dues à MM. Goret et Dumesnil. La première de ces thèses, intitulée : *Etude chimique et physiologique de quelques albumens cornés de graines de légumineuses*, est due à M. Goret. Ce travail, inspiré directement par les recherches antérieures de M. le professeur Bourquelot sur la composition des albumens cornés, a surtout pour but de déterminer la nature chimique des hydrates de carbone des graines de quelques légumineuses.

Cette thèse est divisée en quatre parties :

Dans le premier chapitre, M. Goret fait l'historique de la question et rappelle brièvement les principaux travaux entrepris jusqu'ici, pour déterminer la nature chimique des albumens cornés mucilagineux, c'est-à-dire des albumens qui, mis en contact avec l'eau, se dissolvent en partie en donnant un liquide épais et filant.

La deuxième partie comprend l'étude de l'albumen du févier d'Amérique (*Gleditschia Triacanthos*); la graine étant assez volumineuse, la séparation des téngments se fait aisément par l'action de l'eau; l'albu-

men se ramollit et il est alors facile de le séparer du testa et des cotylédons.

La partie séparée est hydrolysée par la méthode de MM. Bourquelot et Hérissey, c'est-à-dire par l'action de l'acide sulfurique à 3 ou 4 p. 100 à la température de 110°. Les hydrates de carbone sont transformés en matières sucrées, que M. Goret a reconnu être constituées par un mélange de mannose et de galactose. L'auteur décrit, avec beaucoup de détails, les procédés qui lui ont permis d'isoler les deux sucres à l'état cristallisé et de doser leur proportion dans le mélange. M. Goret déduit de cette hydrolyse que les matériaux de réserve de la graine de févier d'Amérique sont constitués soit par un mélange de plusieurs mannanes et de plusieurs galactanes, soit par des mannogalactanes, hydrates de carbone dont l'hydrolyse donne un mélange de mannose et de galactose; en tout cas, il s'est trouvé en présence d'hydrates de carbone à poids moléculaires différents.

La troisième partie est constituée par l'étude des matériaux de réserve d'autres graines de légumineuses : la Minette (*Medicago lupulina*); le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*); le Mélilot de Sibérie (*Melilotus Leucantha*) et l'Indigo (*Indigofera tinctoria*). Toutes ces graines sont très petites et la séparation de l'albumen ne peut être faite comme dans le cas du févier d'Amérique; aussi l'auteur isole les hydrates de carbone par une méthode qui a été donnée par M. Müntz et perfectionnée par MM. Bourquelot et Hérissey : il fait digérer plusieurs jours les graines moulues avec de l'eau, et au liquide filtré il ajoute d'abord de l'acétate neutre de plomb qui élimine les albuminoïdes, puis précipite les hydrates de carbone par l'alcool. L'hydrolyse a été faite comme dans le cas de *Gleditschia* et a donné, dans tous les cas, un mélange de mannose et de galactose indiquant dans les albumens la présence de mannanes et de galactanes ou de mannogalactanes.

Enfin, dans le quatrième chapitre, M. Goret étudie

l'action de la séminase des graines de luzerne sur les hydrates de carbone de plusieurs des albumens précédents et ses conclusions confirment les travaux de MM. Bourquelot et Hérissey sur l'action de la séminase, ferment soluble hydrolysant, spécial aux graines de légumineuses.

Vous voyez, Messieurs, par cet exposé rapide quelle est l'importance des résultats obtenus. Ajoutons que ce travail est présenté avec beaucoup de soins et de méthode, et apporte un certain nombre de faits intéressants au point de vue de l'étude de la composition chimique des graines.

La deuxième thèse, intitulée : *Sur une méthode de détermination de la densité des corps solides, applicable à l'étude des précipités*, est présentée par M. Dumesnil, préparateur à l'École de pharmacie.

C'est un fait bien connu que les précipités se présentent avec des propriétés physiques et chimiques toutes différentes suivant les conditions dans lesquelles ils ont été obtenus ; l'auteur a cherché à caractériser par l'étude d'une propriété physique, la densité, les différences que présentent les précipités suivant leur mode de formation.

Les faits exposés montrent que l'étude des précipités faite à ce point de vue est extrêmement complexe et délicate : les recherches entreprises, ainsi que le dit M. Dumesnil, ne doivent être considérées que comme un essai qui sera, nous l'espérons, complété par des recherches ultérieures.

La thèse de M. Dumesnil est divisée en trois parties.

Dans les premiers chapitres, nous trouvons un historique des idées que les chimistes se sont faites sur les précipités.

Après avoir exposé les théories des anciens chimistes, l'auteur expose les vues de M. Berthelot et de M. le professeur Villiers à ce sujet : on sait que ce dernier admet que certains précipités n'ont pas, au moment de leur formation, les propriétés sous lesquelles nous les con-

naissions une fois formés, et se présentent alors sous un état particulier appelé par M. Villiers « état protomorphique ». C'est pour vérifier l'existence de l'état protomorphique que M. Dumesnil a été amené à étudier la densité des précipités au moment de leur formation, pensant que la densité à ce moment devait être différente du poids spécifique habituel.

Dans ce but, il a imaginé un nouveau procédé pour déterminer la densité des corps solides.

Pour mieux faire comprendre l'esprit de cette méthode, je citerai un exemple : soit à déterminer la densité du verre. On procède de la façon suivante :

Dans un ballon jaugé de 50^{cc} on introduit un poids de verre P exactement déterminé, puis 30^{cc} d'une solution titrée d'hyposulfite de soude et de l'eau pour compléter 50^{cc}. On détermine la proportion d'hyposulfite au moyen d'une solution d'iode d'un titre connu.

Dans une seconde expérience, on introduit, dans un ballon de 50^{cc}, 30^{cc} de la même solution d'hyposulfite et on complète 50^{cc} avec de l'eau : on détermine comme ci-dessus la teneur en hyposulfite. Il est clair que dans le premier cas le titre en hyposulfite sera plus élevé que dans le deuxième cas, puisque dans la première expérience une partie de l'eau est remplacée par du verre, En appliquant la relation suivante : « Les volumes des liquides des deux systèmes sont inversement proportionnels aux quantités d'hyposulfite trouvées dans un même volume de chacun d'eux », on aura le volume du liquide dans chaque cas. En retranchant le premier volume du second, on aura le volume V du verre et $\frac{P}{V}$ donnera la densité.

On pourra utiliser dans ces déterminations tout autre liquide ne réagissant ni sur le corps étudié ni sur le liquide servant à compléter le volume; en remplaçant par exemple l'hyposulfite de soude par une solution de dextrine, on utilisera une détermination polarimétrique : on voit combien cette méthode peut être variée suivant

les corps étudiés. M. Dumesnil établit avec beaucoup de soin les précautions et corrections nécessaires pour arriver à un résultat exact.

Dans la troisième partie, l'auteur applique sa méthode à l'étude des précipités et il commence par le cas du sulfate de baryte. En théorie, la détermination de la densité du sulfate de baryte, au moment de la formation, est facile. A un poids donné de chlorure de baryum, on ajoute un poids déterminé d'acide sulfurique de façon qu'il reste du sel de baryum non précipité et on complète avec de l'eau distillée le volume V. On a ainsi un système dans lequel il y a du sulfate de baryte, de l'acide chlorhydrique libre, un excès de chlorure de baryum, excès qu'il est facile de déterminer par un dosage : on peut alors établir des relations qui donnent le poids et le volume du précipité.

Mais c'est là un cas tout théorique, car le sulfate de baryte entraîne avec lui du chlorure de baryum et de l'eau, et cet entraînement fait qu'il est impossible d'arriver à un résultat exact.

Nous ne pouvons ici suivre M. Dumesnil dans les développements qu'il a donnés à cette partie de son travail : la méthode devient alors très complexe et les difficultés ont été résolues par deux procédés très ingénieux.

M. Dumesnil a constaté que la densité du sulfate de baryte variait de 3,79 à 4,6, dépendait de la température, augmentait par l'action de la chaleur; il admet que la fixation d'eau ou de chlorure de baryum sur le précipité ne suffit pas à expliquer ces différences et que le sulfate de baryte peut se présenter sous plusieurs états moléculaires différents.

Il a constaté aussi que le sulfate obtenu, en partant du chlorure ou de l'azotate de baryum, entraînerait toujours une quantité plus ou moins grande de ces sels : il n'en est pas de même avec l'acétate de baryte.

Il a étudié ensuite le cas de l'iodure d'argent; mais là

il n'a constaté que des variations insignifiantes de la densité.

Ce travail très original est susceptible d'applications importantes et fait le plus grand honneur à son auteur; il a de plus le mérite d'indiquer une méthode nouvelle et pratique de détermination des densités, méthode qui pourra dans beaucoup de cas remplacer le volumé-
nomètre.

La commission s'est trouvée très embarrassée dans les propositions à faire pour l'attribution des médailles. Le travail de M. Dumesnil, plus personnel que celui de M. Goret, doit, à notre avis, être classé en première ligne et nous proposons pour M. Dumesnil la médaille d'or. D'autre part, la thèse de M. Goret, travail très consciencieux, mérite mieux qu'une médaille d'argent et la Commission aurait été heureuse de lui voir attribuer aussi une médaille d'or. Le règlement s'opposant à ce qu'il soit décerné deux médailles d'or dans la même section, nous proposons :

- 1° Une médaille d'or pour M. Dumesnil;
- 2° Une médaille d'argent pour M. Goret.

Rapport sur le prix des thèses présentées à la Société de Pharmacie (Section des Sciences naturelles), au nom d'une commission composée de MM. VIRON, BOCQUILLON et E. LÉPINOIS, rapporteur.

MESSIEURS,

Dans la séance du 2 octobre dernier, vous avez nommé une commission chargée d'examiner la valeur des travaux scientifiques soumis à votre appréciation par plusieurs de nos confrères ayant obtenu récemment le titre de Docteur de l'Université de Paris. C'est le rapport de cette commission que je vais avoir l'honneur de vous lire. Une telle mission est toujours délicate pour un débutant, elle peut même devenir fort difficile quand

le rapporteur doit apprécier scrupuleusement des recherches placées en dehors de ses travaux habituels et de sa compétence spéciale. J'espère toutefois que votre bienveillance ne me fera pas défaut.

Deux des travaux soumis à votre examen rentrent bien dans le cadre des sciences naturelles ; le troisième, purement historique, s'y trouve cependant rattaché, sans doute pour n'avoir pu prendre place dans une autre section.

La première thèse par ordre alphabétique est celle de M. Grès. Elle a pour titre : *Contribution à l'étude anatomique et microchimique des Rhamnées*. Cette famille fournit un certain nombre de matières colorantes qui furent employées pendant longtemps pour la teinture ; elle offre encore à la matière médicale des purgatifs importants et d'un emploi journalier.

Malgré les nombreux travaux dont ses représentants furent l'objet, M. Grès crut néanmoins devoir reprendre cette étude en se proposant de jeter quelque lumière sur les points les plus obscurs et en particulier sur la production des gommés et l'essai microchimique des matières colorantes. Son travail est divisé en cinq chapitres principaux qui sont : 1° Systématique et géographie botanique des Rhamnées ; 2° Etat actuel des connaissances anatomiques relatives à cette famille ; 3° Chimie des matières colorantes qu'elle produit ; 4° Contribution à l'étude des réservoirs à gomme ; 5° Contribution à l'étude microchimique des matières colorantes. Les trois premières parties, développées avec méthode, ne constituent absolument qu'une compilation des travaux parus jusqu'à ce jour. Les recherches exposées dans la quatrième partie, comprenant l'étude des appareils gommifères, sont plus intéressantes ; toutefois il nous semble que l'auteur n'a pas su mettre suffisamment en évidence les faits qui lui sont personnels. Ses observations viennent surtout confirmer ce que l'on n'ignorait plus depuis les remarquables travaux publiés dès 1888 par MM. Guignard et Collin. S'il a cru utile

de poursuivre ses investigations sur de plus nombreuses espèces, ce fut à vrai dire pour signaler un certain nombre de Rhamnées qui ne produisent pas de gommés. Dans le cinquième chapitre, ou *Etude microchimique des matières colorantes*, M. Grès ne s'éloigne guère du chemin suivi par ses devanciers et confirme encore l'opinion admise concernant l'impossibilité de caractériser nettement et de différencier sur les coupes la franguline et l'émodine. Il est regrettable de constater que ses efforts dans ce sens n'ont pas été couronnés de succès.

En ce qui regarde la préparation de la laque de la xanthorhamnine, l'auteur insiste sur la nécessité de séparer la graine de la pulpe ; les graines renferment en effet un ferment capable d'altérer rapidement la couleur jaune fournie par la pulpe. Ce ferment serait analogue à la rhamnase, mais ce n'est qu'une hypothèse qui demande des travaux ultérieurs pour être confirmée.

Enfin, quelques essais apprirent à M. Grès que le « lokaï » ou vert de Chine ne doit être préparé qu'avec la partie externe et violette du péricarpe des fruits de Rhamnées renfermant de la lokaïne et qu'un excès de chaux doit être évité comme pouvant produire la décoloration du produit. Ce travail se termine par un dernier chapitre des usages bien connus des principales espèces.

Ajoutons pour finir que l'auteur n'a nullement dissimulé les renseignements qu'il a puisés chez ceux qui l'ont précédé dans la même voie et surtout les conseils éclairés de M. le professeur Guignard, à l'instigation duquel ces recherches furent entreprises. D'ailleurs, la liste très complète de la bibliographie en est la preuve.

M. Topin nous présente le résultat de ses études sur *les dépôts et concrétions des hyménomycètes et le rôle physiologique des Cystides*. Ce travail est tout naturellement divisé en deux parties principales répondant chacune aux titres ci-dessus. Après un très court aperçu historique du sujet, nous passons aussitôt à l'exposé des diverses réactions microchimiques auxquelles les dépôts

crystallins furent soumis. Puis l'auteur décrit la forme des cristaux et des concrétions, leur localisation et il nous donne ensuite la longue liste des champignons étudiés, liste qui ne comprend pas moins de 320 espèces ou variétés. Un tableau final, résumant le tout, permet d'embrasser rapidement les résultats obtenus. Presque toujours, ces concrétions ont pu être identifiées avec l'oxalate de chaux diversement cristallisé ; quelquefois ces dépôts étaient formés par d'autres substances plus ou moins complexes que l'auteur n'a pu déterminer exactement. La seconde partie de cette thèse est faite sur un canevas à peu près semblable à celui de la première. Nous ne comprenons pas très bien pourquoi ces deux chapitres connexes amenèrent l'auteur à formuler des conclusions différentes à la suite de chacun d'eux. Quoi qu'il en soit de ce point de détail, il ne semble pas qu'à aucun moment M. Topin soit arrivé à des résultats intéressants ou quelque peu originaux. Dans la seconde partie surtout que nous espérons être instructive, l'auteur a seulement effleuré le sujet et paraît plutôt avoir dressé le plan d'une série de recherches qui, à notre avis, restent encore à faire.

Avec M. Leclair, nous nous transportons sur le terrain de l'histoire. Après quelques tentatives n'ayant donné lieu qu'à de courts travaux, faute de documents connus, de sérieuses recherches sur *la pharmacie lilloise* restaient à faire. C'est cette entreprise que l'auteur a su mener à bonne fin de l'année 1301 jusqu'à l'an XI. Pendant le cours de ses substantiels chapitres, nous parcourons tout ce qui a trait aux premières ordonnances faisant mention des apothicaires à Lille; nous assistons à l'apprentissage et à la confection du chef-d'œuvre qui constituait une des plus difficiles épreuves imposées aux candidats d'alors. Puis viennent les recherches sur l'enseignement de la botanique et de la chimie, sur l'exercice pratique de la profession, sans oublier les tarifs des médicaments et les procédés de réclame déjà utilisés au xviii^e siècle. L'œuvre de M. Leclair n'est pas

moins intéressante avec l'histoire des principales pharmacopées lilloises et la confection publique de la thériaque, si bien étudiée pour la région de Paris, par le regretté professeur Planchon. Les apothicaires des pauvres et des hôpitaux, dignes précurseurs de nos savants collègues actuels, possèdent également leur chapitre, ainsi que les représentants de la pharmacie militaire. Pour terminer, l'auteur fait un exposé assez pittoresque de ce qu'était autrefois l'officine dans ses dehors et dans son ameublement quelquefois très artistique, grâce aux boiseries sculptées et aux magnifiques céramiques dont les apothicaires, soucieux d'esthétique, aimaient à parer leurs étagères.

M. Leclair s'est arrêté brusquement à l'an XI, sans doute parce que cette époque de transition et de transformation offrait assez de matériaux pour un travail non moins important que celui qui est présenté à votre appréciation. Telle qu'elle est, la thèse de notre confrère représente déjà un labeur sérieux ; car, après les tentatives infructueuses de ses devanciers, il a eu le rare bonheur de découvrir plusieurs centaines de documents sur ses compatriotes. Nous en avons dit assez pour vous montrer que si l'histoire ne peut être inventée, puisqu'elle n'est qu'une résurrection, M. Leclair a cependant su produire une œuvre originale et vraiment intéressante. Ce qu'il a pu faire pour ces siècles éloignés nous permet d'espérer pour l'avenir la poursuite de recherches aussi instructives et toujours goûtées comme elles le méritent par ceux qui s'intéressent au passé de la Pharmacie.

En conséquence, nous avons pensé que vous voudriez encourager cette heureuse tentative en accordant à M. Leclair une médaille d'argent et que d'autre part il vous plairait de donner une mention honorable à M. Grès.

Telles sont les conclusions que vous avez bien voulu ratifier à l'unanimité.

Rapport sur le prix Dubail, au nom d'une commission composée de MM. GRIMBERT, VOIRY et VAUDIN, rapporteur.

Deux mémoires ont été présentés : le premier, de M. G. Warin, est une *Etude comparative sur la préparation de quelques extraits fluides* ; le second, de M. Liotard, est un *Manuel de Pharmacologie clinique*.

Le travail de M. Warin a été publié partiellement dans le *Journal de Pharmacie* et l'ensemble a fait l'objet d'une thèse pour le doctorat en pharmacie.

Les « extraits fluides », qui sont des préparations parfaitement déterminées, sont employées en Amérique, en Angleterre et dans les pays de langue germanique d'une façon courante. Jusque dans ces derniers temps, ces médicaments ont été peu employés en France, où l'on a donné le nom d'extraits fluides à des préparations variables avec chaque pharmacie. Ces préparations sont destinées à préparer extemporanément certains vins et certains sirops, et leur substitution aux véritables extraits fluides a pu donner lieu, dans certains cas, à des faits regrettables.

L'étude de M. Warin a porté sur onze extraits fluides choisis parmi ceux qui sont le plus souvent employés à l'étranger, et qui, depuis quelques années, ont une tendance à être demandés en France.

Ces onze extraits sont d'ailleurs ceux dont l'introduction dans la nouvelle édition du Codex a été demandée par les Sociétés pharmaceutiques de France, consultées par la commission du Codex.

Avant d'entrer dans le détail de ses recherches, M. Warin nous montre que ces produits ne sont pas toujours exempts de tout reproche, même dans les pays où la pharmacie est sévèrement réglementée. C'est ainsi qu'il rappelle des analyses de Keller et de Frerichs qui montrent que le poids du résidu sec de l'extrait

fluide de bourdaine a varié dans une douzaine de produits de 7^{gr} à 22^{gr}, soit de 1 à 3.

De tels écarts ne peuvent s'expliquer que par l'emploi de méthodes d'obtention différentes, ou de matières premières n'ayant pas la même composition ou les mêmes propriétés.

Ces considérations ont fait diviser, par M. Warin, son travail en trois parties :

- 1° Choix de la méthode de préparation;
- 2° Généralités sur l'essai de ces produits;
- 3° Etude particulière de chaque extrait et détermination de ses caractères.

Dans la première partie de sa thèse, l'auteur expose les raisons qui ont fait choisir la lixiviation comme procédé d'épuisement de la substance; il indique la ténuité des poudres qui doivent être employées pour cette opération; enfin, il détermine le titre du liquide extracteur, titre qui doit varier avec la composition de la substance. Sa préoccupation est non seulement d'enlever à la plante tous ses principes solubles, mais aussi de *les retenir dans la préparation finale*.

Dans une série d'essais faits sur l'*Hydrastis Canadensis*, l'auteur nous fait voir que l'emploi de la glycérine indiqué par la pharmacopée américaine doit être rejeté; elle fausse les résultats quand on détermine le résidu sec, et son avantage comme dissolvant est bien insignifiant quand on emploie un liquide alcoolique de degré convenable.

Après avoir déterminé la forme du percolateur, l'angle du cône inférieur, M. Warin donne quelques détails intéressants pour la pratique; puis il décrit longuement l'opération et donne les conseils à suivre pour régler l'écoulement du liquide. Il estime qu'on obtiendra le meilleur résultat en faisant passer en 24 heures sur la poudre, son poids à son poids et demi de liquide, jusqu'à ce qu'on ait recueilli un produit égal à dix fois le poids de la plante.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, M. Warin

proscrit l'emploi de la glycérine : aussi, dans la détermination de la valeur d'un extrait fluide, il fait procéder à la prise de la densité, à l'évaluation du résidu sec et à la détermination de la richesse en principe actif par des procédés bien étudiés.

Nous ne suivons pas l'auteur dans tous les détails de la description des procédés employés pour les extraits étudiés : je me contenterai de rappeler pour chacun d'eux les conclusions qui leur sont particulières, tant au point de vue de la préparation qu'au point de vue de l'essai.

Bourdaïne. — Cet extrait doit être préparé avec de la poudre de Bourdaïne n° 70 (26 au centim.) et de l'alcool à 30°, en mettant de côté 80 p. 100 du produit à obtenir.

Cascara. — Cet extrait doit être préparé avec la poudre de Cascara n° 60 (22 au centim.) et de l'alcool dilué (alcool à 95° et eau V. E.), en mettant de côté 80 p. 100 du produit à obtenir.

Pour l'extrait non amer, on emploiera le procédé de la pharmacopée suisse.

Coca. — Cet extrait doit être préparé avec la poudre de feuilles de Coca n° 40 (15 au centim.), de l'alcool dilué à V. E. d'alcool à 95° et d'eau, en mettant de côté 80 p. 100 du produit à obtenir.

Le dosage des alcaloïdes doit donner 0^{gr}30 pour 100^{gr} de produit.

Condurango. — Cet extrait doit être préparé avec de la poudre de Condurango n° 70 (26 au centim.) et de l'alcool à 45°, en mettant de côté 80 p. 100 du produit à obtenir.

Ergot de seigle. — Cet extrait doit être préparé avec de la poudre grossière d'ergot d'après le procédé de la pharmacopée allemande. Il contient environ 5 centigrammes d'ergotinine pour 100^{gr}.

Grindelia. — Cet extrait doit être préparé avec l'alcool à 75° et de la poudre de Grindelia n° 60 (22 au centim.) en opérant par repercolation.

Hamamelis. — On doit employer de la poudre de

feuilles d'Hamamelis n° 60 (22 au centim.) et de l'alcool à 45°, en mettant de côté 85 p. 100 du produit à obtenir.

Hydrastis. — On doit employer de la poudre de rhizomes d'Hydrastis n° 70 (26 au centim.) avec de l'alcool dilué (alcool à 90°, 7 parties; eau, 3 parties), en mettant de côté 85 p. 100 du produit à obtenir.

Cet extrait renferme 0,2 p. 100 d'hydrastine.

Kola. — Cet extrait doit être préparé avec de la poudre de Kola n° 80 (30 au centim.) avec de l'alcool à 60°; on met de côté 80 p. 100 du produit à recueillir.

La proportion d'alkaloïde p. 100 d'extrait doit être au moins de 0^{rs}60.

Salsepareille. — La préparation doit être faite avec de la poudre de Salsepareille n° 30 (11 au centim.) et de l'alcool à 30°, en mettant de côté 90 p. 100 du produit à recueillir.

Viburnum. — Cet extrait doit être préparé avec de la poudre d'écorce n° 60 (22 au centim.) et de l'alcool dilué (alc. à 95°, 3 vol.; eau, 1 vol.), en mettant de côté 85 p. 100 du produit.

Tel est, en résumé, le travail de M. Warin; il présente au point de vue de la pharmacie pratique un très grand intérêt.

Le Manuel de M. Liotard est « un exposé simple de l'étude des principaux médicaments anciens et nouveaux »; il semble avoir été rédigé surtout pour les médecins.

Sa division en médicaments classés par propriétés physiologiques l'indique clairement.

On ne trouve dans ce manuel aucune note originale, aucun travail personnel, comme dans le mémoire précédemment analysé.

Aussi, pour nous conformer au vœu du donateur qui désire récompenser un travail de *pharmacie pratique*, nous vous proposons de décerner le prix Dubail à M. J. Warin, dont le travail complet sur les principaux extraits fluides rendra des services importants à la commission du Codex et aux pharmaciens.

Discours de M. YVON, président sortant.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

En quittant ce fauteuil auquel votre bienveillance m'a appelé et que le décès de notre regretté maître Planchon m'a fait occuper pendant près de deux années, je ne puis que constater combien votre indulgence a été grande. C'est un devoir pour moi de vous en remercier et un devoir dont je m'acquitte avec le plus grand plaisir. A défaut de la compétence spéciale et de l'autorité scientifique nécessaires à un président, je n'ai eu à vous offrir que ma bonne volonté ; elle vous a été acquise tout entière et ma plus grande récompense sera qu'elle vous ait paru suffisante.

De même que toutes les années précédentes, celle qui vient de s'écouler a été bien remplie : vous avez pu vous en convaincre en écoutant le compte-rendu si intéressant et si bien étudié que vous a lu M. le Secrétaire des séances. A ce qu'il a dit je n'ai rien à ajouter : qu'il me soit cependant permis d'adresser encore un dernier souvenir à ceux qui ne sont plus et un cordial souhait de bienvenue à ceux qui les ont remplacés et ont pris rang parmi nous. Eternel roulement des choses d'ici-bas ! Composée d'éléments disparaissant sans cesse et sans cesse renouvelés, les vieux s'en allant pour faire place aux jeunes, une société ne vieillit pas, elle se transforme sans relâche, suivant les étapes du progrès : c'est le mouvement ; c'est la vie ; c'est ainsi que se fait la science.

L'an dernier, à pareille époque, j'adressais un dernier adieu au siècle qui venait de se clore et d'entrer dans le domaine de l'histoire ; nous voici maintenant au début du nouveau et déjà le temps a rivé le premier anneau de la chaîne qui doit le composer : tout nous fait présager qu'il ne sera pas moins brillant que ses devanciers. Quelles découvertes la science va-t-elle nous faire con-

naître? Quelles merveilles viendront s'ajouter à celles que nous devons à la physique, à la chimie, à la mécanique? Bien heureux seront nos descendants qui les verront, qui en jouiront!

Dans ce concert universel du progrès, que deviendra notre chère profession? Suivra-t-elle la loi commune et la transformation, déjà commencée poursuivra-t-elle sa marche rapide? Quelles surprises nous réserve l'avenir? Qui peut les prévoir en jetant un regard sur le passé et en mesurant le chemin parcouru depuis les siècles précédents jusqu'à ce jour?

Que sera cet avenir? Espérons-le bon, meilleur que le présent; c'est le vœu, mes chers collègues, que nous devons tous faire. Arrivé, de par la loi commune, au terme de ma carrière, toujours préoccupé des intérêts et du prestige d'une profession dans laquelle j'ai été élevé depuis mon enfance et à laquelle j'ai consacré le meilleur de mon temps et toute mon activité, il me plaît aujourd'hui de jeter un regard en arrière et d'exprimer devant vous les sentiments qui sont au fond de mon cœur. Oui, je l'aime, cette profession à laquelle je dois tout et qui, bien qu'on en puisse dire, n'est pas ingrate pour ceux qui savent en comprendre toute la noblesse et la faire respecter, en se respectant eux-mêmes.

Maintenant je n'ai plus d'illusions; je suis vieux; car on est vieux, quand on n'a plus rien à désirer; laissez-moi donc vous dire que j'emporte dans ma retraite, comme suprême et inoubliable consolation, le souvenir de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à diriger vos travaux.

Discours de M. P. GUICHARD, président.

MES CHERS COLLÈGUES,

Permettez-moi, avant de prendre la présidence pour 1902, d'adresser des remerciements à nos collègues

sortants, notamment à M. Yvon dont vous venez d'entendre les éloquents adieux, à M. Moureu qui dans son compte rendu vous a exposé en un tableau rapide autant qu'intéressant la marche active et féconde de notre Société; en même temps MM. Cousin, Lépinos et Vaudin vous ont montré dans leurs rapports que notre Société continue de remplir son programme de production scientifique et d'encouragements aux jeunes travailleurs qui viendront ici continuer notre œuvre.

Chargé, aujourd'hui, de remplacer à la présidence M. Yvon, dont j'ai partagé les travaux pendant cette année, je m'efforcerai de continuer dans le même sens l'œuvre de la direction de notre Société, en regrettant toutefois que mon autorité scientifique ne soit pas à la hauteur des importantes fonctions que vous me confiez.

Je vous remercie de l'honneur immérité autant qu'inattendu que vous m'avez fait en me plaçant à votre tête; car je n'ai rien fait qui mérite d'attirer votre attention, et mes travaux ne sont pas de nature à amener de nombreuses communications scientifiques, comme le chant du rossignol qui, dit-on, attire autour de lui pour accompagner ses divins accords tous les hôtes des forêts.

La comparaison avec mes prédécesseurs fait ressortir encore plus mon insuffisance : heureusement que vous avez placé autour de moi des collaborateurs vaillants et pleins d'ardeur, dont les travaux relèveront le prestige de votre bureau. Notre actif secrétaire général, M. Bourquelot, toujours sur la brèche, contribuera comme par le passé, soit par lui-même, soit par les élèves de ses laboratoires, à enrichir par d'intéressantes recherches les comptes rendus de nos séances et le patrimoine scientifique de notre profession.

Cette année, comme d'habitude, nous avons vu nos maîtres quitter le champ de bataille pour prendre un repos bien mérité ou pour porter leur activité sur un

théâtre plus grand, nos regrets et notre souvenir les accompagnent; nos anciens aussi se retirent peu à peu de la lutte, soit que la fatigue les invite à se reposer, soit que la mort impitoyable les frappe en aveugle, en attendant que notre collègue Yvon, très initié aux travaux de l'Institut Pasteur, nous apporte le microbe de l'immortalité ou au moins de la longévité que tout le monde espère.

Pourquoi ne m'avez-vous pas laissé de même attendre le moment fatal qui est le but final auquel arrivent tous les êtres vivants? Est-ce parce que je vous ai quittés pendant de longues années, que vous avez oublié que je vieillissais? Vous vous êtes trompés, j'ai vieilli quand même en acquérant peut-être quelque expérience; j'ai couru de-ci de-là pour voir si les autres professions et industries étaient plus prospères que la nôtre et partout j'ai vu le même malaise, partout j'ai entendu les mêmes plaintes; c'est que ce malaise n'est pas particulier à telle ou telle industrie, il est général et dû à une situation économique difficile, à une période de transformation sociale.

Accablée de charges écrasantes, nécessitées par la lutte des nations pour l'existence, chaque industrie cherche à attirer de son côté la fameuse *assiette au beurre*. Vous voyez les raffineurs de sucre, les constructeurs de navires se faire attribuer des primes énormes, pendant que les vigneronns se plaignent de la mévente des vins et que les distillateurs cherchent des voies nouvelles pour l'écoulement de leur produit.

Les lois sont les mêmes qui régissent les rapports entre les nations, les industries et les individus. Nul ne peut s'y soustraire, c'est la conséquence de la vie en société; il est, du reste, bien inutile de résister, de vouloir arrêter la marche en avant. Ce n'est pas chacun de nous qui dirige le char social : c'est la loi du nombre, la résistance ne peut être que d'un instant; il renverse ou écarte les obstacles et continue sa route.

Le mieux est donc d'orienter notre gouvernail de ce

côté et d'avancer. Acceptons franchement les libertés de toute nature que nos ancêtres ont conquises par leur travail ou au prix de leur sang; nous n'avons ni le droit ni la possibilité de refuser le patrimoine qu'ils nous ont légué et que nous devons, au contraire, augmenter.

Ce n'est pas chez les peuples qui sont encore soumis aux règles du passé qu'il faut chercher nos modèles, mais chez ceux qui marchent en avant dans la voie du progrès. La loi qui entraîne le monde, c'est celle qui a pour but l'amélioration du sort du plus grand nombre et les privilèges doivent s'effacer devant cette loi générale.

Depuis quelques années de grandes questions agitent notre monde :

La théorie des microbes qui a bouleversé la médecine, la chirurgie et l'hygiène a exercé aussi son effet sur la pharmacie. Nous voyons disparaître les vieux médicaments qui ont fait la fortune et la gloire de nos pères, et c'est dans les laboratoires de chimie que nous devons aller chercher les puissants alcaloïdes ou les antiseptiques infaillibles que réclame la nouvelle hygiène pour faire de notre organisme un terrain capable de résister aux nombreux ennemis qui l'assaillent de tous côtés : ici, c'est l'eau, c'est l'air, qui apportent des microbes malfaisants auxquels il ne faut qu'un terrain propice; là, c'est l'alcool qui se précipite sur les organismes épuisés, amenant avec lui le cortège d'une foule de maladies infectieuses. Contre ces redoutables ennemis que nous commençons à mieux connaître, la vieille pharmacopée et ses simples deviennent insuffisantes: aussi les fleurs des champs abandonnent l'ingrate officine et se réfugient chez l'humble herboriste auquel elles portent les restes d'une faveur populaire qui s'éteint peu à peu. Laissons-les partir: à d'autres besoins il faut d'autres moyens et ce sont ces moyens qu'il faut chercher.

Que sera la pharmacie future? Il nous est bien diffi-

cile de le prédire. C'est le secret de l'avenir, elle continuera à marcher dans le sens du progrès et, dans tous les cas, elle sera ce que la feront ses adeptes futurs : tant vaut l'homme, tant vaut la chose, dit le proverbe ; aussi, quand je vois autour de nous monter le flot des jeunes confrères bien armés pour le combat que nos écoles et nos laboratoires nous envoient, je sens renaître l'espérance ; je les vois marcher sur les traces des maîtres qui ne sont plus, ouvrir à la science et à la profession des voies nouvelles et leur donner un éclat nouveau et je leur dis : Tenez bien haut le drapeau de la *science émancipatrice*, ne vous attardez pas aux récriminations contre le présent, aux aspirations vers un passé mort ; regardez l'avenir et nous, debout sur le bord de la route, avant de partir pour le grand voyage, nous applaudirons à vos efforts, à vos succès, certains que toutes les conquêtes que vous ferez seront profitables à la profession si toutes vos actions sont, comme le disait M. Berthelot, guidées par *l'amour de la science, de la patrie et de l'humanité*.

LISTE DES MEMBRES

QUI COMPOSENT

LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

MEMBRES RÉSIDANTS

DATES de la nomination.	MM.	Noms et adresses.
	1860	Adrian, 11, rue de la Perle, III.
	1864	Vigier (Pierre), 70, rue du Bac, VII.
Janvier	1865	Delpech, 23, rue du Bac, VII.
Mars	1865	Marcotte, 90, rue du Faubourg-Saint-Honoré, VIII.
Juillet	1869	Jungfleisch, 74, rue du Cherche-Midi, VI.
Juillet	1870	Petit, 8, rue Favart, II.
Avril	1872	Vigier (Ferdinand), 12, boulevard Bonne-Nouvelle, X.
Janvier	1876	Yvon, 26, avenue de l'Observatoire, V.
Mars	1876	Boymond, 154, boulevard Haussmann, VIII.
Octobre	1876	Marty, 10, avenue Bosquet, VII.
Octobre	1878	Bougarel, 104, rue d'Assas, VI.
Février	1879	Burcker, 40, rue Denfert-Rochereau, V.
Juin	1879	Prunier, Pharmacie centrale des hôpitaux civils, V.
Août	1879	Champigny, 19, rue Jacob, VI.
Décembre	1879	Chastaing, hôpital de la Pitié, V.
Janvier	1880	Landrin, 13, rue Pavée, IV.
Février	1880	Portes, hôpital Saint-Louis, X.
Mars	1880	Leroy, 3, rue de Cluny, V.
Juin	1881	Schmidt, 24, boulevard du Temple, III.
Juillet	1881	Crinon, 45, rue de Turenne, III.
Novembre	1881	Thibaut, 76, rue des Petits-Champs, I.
Janvier	1882	Lextreit, hôpital Saint-Antoine, XII.
Décembre	1882	Villiers, 30, avenue de l'Observatoire, V.
Février	1883	Bourquelot, hôpital Laënnec, VII.
Février	1883	Guinochet, hôpital de la Charité, VI.
Février	1883	Hogg, 62, avenue des Champs-Élysées, VIII.
Février	1883	Leidié, hôpital Necker, XV.
Février	1883	Moissan, 7, rue Vauquelin, V.
Avril	1883	Quesneville, asile Sainte-Anne, XIV.
Mai	1883	Bouchardat, 108, boulevard Saint-Germain, VI.
Avril	1884	Collin, 41 bis, rue de Paris, à Colombes.
Mai	1884	Sonnerat, 16, rue Gaillon, II.
Juin	1884	Preud'homme, 29, rue Saint-Denis, I.
Décembre	1884	Léger, hôpital Beaujon, VIII.

DATES de la nomination.	MM.	Noms et adresses.
Mars	1885	A. Rousseau-Langwelt, 54, rue de Rome, VIII.
Mars	1886	Viron, hôpital de la Salpêtrière, XIII.
Mai	1886	Bocquillon, 2 bis, rue Blanche, IX.
Avril	1887	Patein, hôpital Lariboisière, X.
Février	1888	Grimbert, hôpital Cochin, XIV.
Juillet	1888	Morellet, 3, boulevard Henri-Quatre, IV.
Juin	1889	Barillé, hôpital militaire Saint-Martin, X.
Juillet	1889	Dumouthiers, 19, rue de Bourgogne, VII.
Novembre	1889	Béhal, hôpital Trousseau, XII.
Décembre	1889	Berlioz, 3, rue de la Tour-des-Dames, IX.
Décembre	1891	Lafont, Maternité, XIV.
Décembre	1893	Héret, hôpital Bretonneau, XVIII.
Décembre	1894	Villejean, hôpital de l'Hôtel-Dieu, IV.
Décembre	1895	Moureu, 84, boulevard Saint-Germain, V.
Avril	1896	Lafay, 54, rue de la Chaussée-d'Antin, IX.
Décembre	1896	Voiry, 75, avenue de la République, XI.
Avril	1897	Sonnié-Moret, hôpital des Enfants-Malades, XV.
Novembre	1897	Moreigne, 55, boulevard Pasteur, XV.
Juin	1898	Georges, hôpital militaire du Val-de-Grâce, V.
Avril	1900	Guerbet, hôpital Bichat, XVIII.
Juillet	1900	Lépinos, 7, rue de la Feuillade, I.
Août	1900	Choay, 20, boulevard du Montparnasse, XV.
Octobre	1900	Cousin, hôpital Hérold, XIX.
Mars	1901	Vaudin, 58, boulevard Saint-Michel, VI.
Mai	1901	Gasselin, Maison de Santé, X.
Novembre	1901	Patrouillard, 7, rue Sainte-Marie, à Colombes.

MEMBRES HONORAIRES

MM. Comar, 1886.
Hottot.
Vincent.
Guichard, 1900, à Meudon.
Duquesnel, 1900, à Sousse (Tunisie).
Schœuffèle, 1900, à Livry.

MEMBRES ASSOCIÉS

MM. Berthelot, membre de l'Institut.
Bornet, membre de l'Institut, 1891.
Gautier, membre de l'Institut, 1891.
Guignard, membre de l'Institut, 1900.

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX

- MM.
- Albenque, à Rodez.
Andouard, à Nantes.
Anthoine, à Châteauroux, 1894.
Arnould, à Ham (Somme), 1893.
Balland, à Paris, 1877.
Bardy, à Saint-Dié.
Barthe, à Bordeaux, 1893.
Battandier, à Alger, 1901.
Bechamp, à Paris, 1890.
Benoit, à Joigny, 1876.
Bernhard, à Etrepigny (Eure), 1893.
Bernou, à Châteaubriant, 1888.
Boudier (Em.), à Montmorency (S.-et-O.).
Bouyssonie, à La Raufie (Lot).
Bretet, à Vichy (Allier), 1873.
Bræmer, à Toulouse, 1899.
Brunotte, à Nancy, 1901.
Capdeville, à Aix, 1887.
Carette, à Paris, 1893.
Carles, à Bordeaux, 1873.
Carpentier, à Saint-Quentin, 1889.
Causse, à Lyon, 1894.
Cazeneuve, à Lyon, 1877.
Charbonnier, à Caen, 1901.
Comère, à Toulouse, 1893.
Coreil, à Toulon, 1896.
Cotton, à Lyon, 1874.
Crolas, à Lyon, 1901.
David, à Montpellier, 1892.
Debionne (J.), à Amiens, 1901.
Demandre, à Dijon, 1901.
Denigès, à Bordeaux, 1895.
Domergue, à Marseille, 1892.
Dubois, à Limoges, 1878.
Dupain, à La-Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), 1900.
Dupuy (Edm.), à Toulouse, 1887.
Dupuy (B.), à Paris, 1888.
Ferrer, à Perpignan, 1887.
Fleury, à Nantes, 1876.
Fleury (E.), à Rennes, 1901.
Gascard, à Rouen, 1894.
Gautrelet, à Paris, 1893.
Georges, à Bohain (Aisne), 1882.
Gérard, à Lyon, 1887.
Gérard (Ern.), à Lille, 1892.
Girard (Gilb.), à Paris, 1892.
- MM.
- Godfrin, à Nancy, 1901.
Gondard, à Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne), 1882.
Grandval, à Reims, 1881.
Guillot, à Lyon, juin 1898.
Guigues (P.), à Beyrouth, 1901.
Harlay (Victor), à Charleville, 1901.
Hérail, à Alger, 1890.
Huguet, à Clermont-Ferrand, 1888.
Jacquemin, à Nancy, 1888.
Jadin, à Montpellier, 1900.
Kauffeisen, à Dijon, 1901.
Labesse, à Angers, 1901.
Lacour, à Versailles, 1881.
Lacroix (Antoine), à Mâcon.
La Hache, à Marseille, 1899.
Lajoux, à Reims, 1881.
Lambert, asile de Bron (Rhône), 1901.
Lamothe, à Garlin (B.-Pyrénées).
Lebeuf, à Bayonne, 1874.
Lenormand, à Rennes, 1901.
Leprince, à Paris, 1888.
Lieutard, à Vincennes.
Malbot, à Alger, 1900.
Mallat, à Beauregard, 1895.
Magnes-Lahens, à Toulouse.
Malméjac (F.), à Sétif, 1901.
Mansier, à Gannat (Allier), 1901.
Maronneau (G.), à l'hôpital militaire de Mostaganem, 1901.
Masse, à Vendôme, 1886.
Ménier, à Nantes, 1901.
Monceaux, à Auxerre.
Mordagne, à Castelnaudary, 1887.
Nardin, à Belfort, 1893.
Pajot (Alfred), à Amiens, 1901.
Pannetier, à Commeny (Allier), 1896.
Planchon (Louis), à Montpellier, 1892.
Plauchud, à Forcalquier, 1877.
Prothière, à Lyon, 1895.
Rabot, à Versailles.
Raby, à Moulins, 1887.
Rambaud, à Poitiers, 1892.
Régis, à Carcassonne, 1896.
Rietsch, à Marseille, 1901.

MM.	MM.
Roeser, à Paris, 1892.	Thouvenin (M.), à Besançon, 1901.
Roman, à Lyon, 1894.	Turie, 1895.
Schmidt, à Lille, 1875.	Verne, à Grenoble, 1892.
Schlagdenhauffen, à Nancy, 1876.	Viaud, à Nantes, 1901.
Simon, à Lyon, 1888.	Vidal, à Ecully (Rhône).
Tardieu, à Sisteron, 1898.	Vizern, à Marseille, 1892.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

Allemagne.

MM.	MM.
Beckurts (H.), à Braunsweig, 1901.	Schaer (Ed.), à Strasbourg, 1893.
Liebreich (O.), à Berlin, 1893.	Schmidt (Ernest), à Marbourg, 1893.
Marggraff, à Berlin, 1867.	Schneegans (A.), à Strasbourg, 1901.
Mielck (W.-H.), à Hambourg.	Thoms (Hermann), à Berlin, 1901.

Amérique du Sud.

Sanpaolo, à Saint-Paul (Brésil), 1889.

Autriche.

Bélohoubek (Aug.), à Prague, 1898.	Heger (Hans), Vienne, 1901.
Dittrich (Jos.), à Prague.	Möller (J.), Graz, 1901.
Fragner (Ch.), à Prague, 1892.	Vogl (Aug.), à Vienne.

Belgique.

Derneville, à Bruxelles, 1898.	Ranwez (F.), à Louvain, 1898.
Duyk, à Bruxelles, 1898.	

Grande-Bretagne.

Attfield, à Londres, 1867.	Griffiths, à Londres, 1899.
Carteighe (J.), à Londres, 1867.	Redwood, à Londres, 1867.
Griffith, à Dublin, 1876.	

Danemark.

Möller (H. J.), à Copenhague.

Égypte.

Khouri, à Alexandrie, 1900.

Espagne.

MM.	MM.
Iniguez (Francisco), à Madrid, 1888.	Ferrari (don Carlos), à Madrid, 1867.
Joaquim Olmedilla y Puig, Madrid, 1899.	Ruis del Cerro, à Madrid, 1867.
	Vasquez, à Santiago, 1876.

États-Unis.

Faber (John), à New-York, 1867.	Jenkins (Thomas), à New-York, 1867.
Figueroa de (Dolorès), à Cuba, 1888.	Remington (Jos.), à Philadelphie, 1893.
Figueroa de (Eloïse), à Cuba, 1888.	

Guatemala.

Melgar, à Guatemala, 1901.

Hollande.

L. Van Itallie, à Rotterdam, 1901.

Italie.

Balbiano, à Rome, 1901.	Mosca, à Turin, 1867.
Luigi d'Emilio, à Naples, 1885.	Vitali, à Bologne, 1894.

Portugal.

Andrade, à Porto, 1874.	Ferrera da Silva, à Porto, 1892.
Estaccio, à Lisbonne, 1884.	

Roumanie.

Altan (Ant.), à Bucharest, 1901.	Torjescu, à Bucharest, 1892.
----------------------------------	------------------------------

Russie.

Davidof (D.), à Varsovie, 1898.	Trapp (Dr von), à Saint-Petersbourg.
Ferein, à Moscou, 1901.	Tikomirof, à Moscou, 1893.
Poehl (Al.), à Saint-Petersbourg, 1898.	Wetterholz (O.), à Saint-Petersbourg, 1898.

Suède et Norvège.

Tisell, à Stockholm, 1867.

Suisse.

Keller (C. C.), à Zurich, 1898.	Tschirch, à Berne, 1893.
Studer, à Berne, 1867.	

Turquie.

Apery, à Constantinople, 1891.	Panas, à Smyrne, 1887.
Bonkowski, à Constantinople, 1898.	

COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

depuis l'année 1824.

An- nées.	Présidents (1).	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux.	Trésoriers (2).
1824	Laugier.	Boutron.	Robiquet.	Moringlane.
1825	Boullay.	Blondeau.	Henry.	»
1826	Robiquet.	Robinet.	»	»
1827	Pelletier.	Guibourt.	»	Martin.
1828	Boudet neveu.	Bussy.	Robiquet.	»
1829	Sérullas.	Dublanc jeune.	»	»
1830	Virey.	Soubeiran.	»	»
1831	Lodibert.	Henry fils.	»	»
1832	Robinet.	Lecanu.	»	»
1833	Bajet.	Chevallier.	»	»
1834	Chéreau.	J. Pelouze.	»	»
1835	Reymond.	Cap.	»	»
1836	Bussy.	F. Boudet.	»	»
1837	Dizé.	Vallet.	»	»
1838	Cap.	Dubail.	Robiquet.	Martin.
1839	Fauché.	Hottot.	»	»
1840	Soubeiran.	Vée.	{ Robiquet. Soubeiran.	»
1841	Guibourt.	Quévenne.	»	»
1842	Pelouze.	Desmarest.	»	Tassard.
1843	Boutron-Char- lard.	Foy.	»	»
1844	Bonastre.	Bouchardat père.	»	»
1845	Frémy père.	Mialhe.	»	»
1846	Vée.	Buignet.	Soubeiran.	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

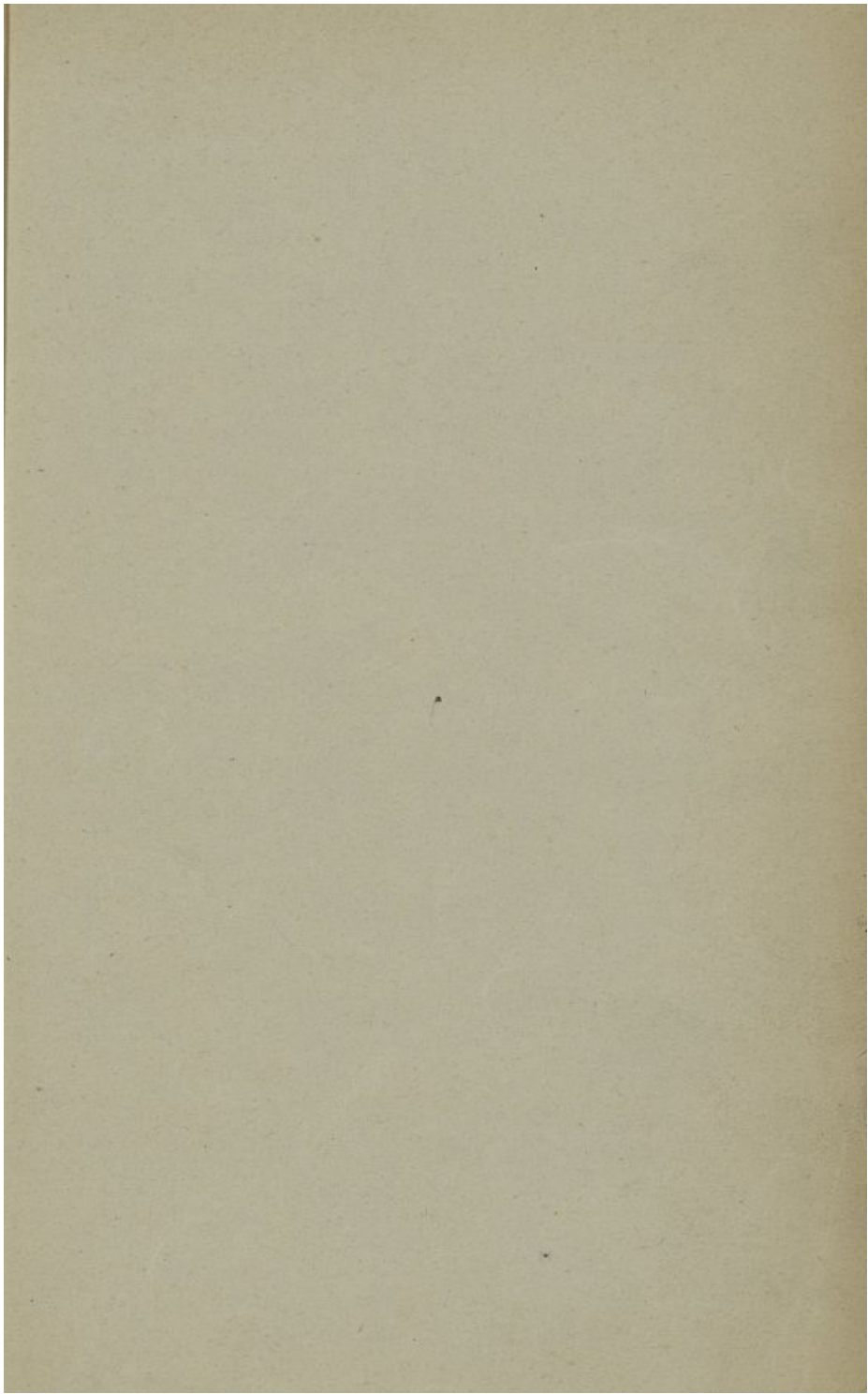
(2) Pour compléter le bureau il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866.....	Réveil.	De 1891 à 1899.....	Schmidt.
De 1866 à 1875.....	Baudrimont.	De 1899 à 1900.....	Sonnié-Moret.
De 1876 à 1890.....	F. Wartz.	Depuis 1901.....	Guinochet.

An- nées.	Présidents.	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux.	Trésoriers.
1847	Gaultier de Clau- bry.	Véron.	»	»
1848	Boutigny.	Deschamps.	»	»
1849	Blondeau.	Grassi.	»	»
1850	Hottot.	Huraut.	»	»
1851	Félix Boudet.	Robiquet fils.	»	»
1852	Vuaflard.	Mayet père.	»	»
1853	Bouchardat père.	Ducom.	»	»
1854	Cadet-Gassicourt.	Réveil.	»	»
1855	Buignet.	Paul Blondeau.	»	»
1856	Dubail.	Lefort.	Buignet.	»
1857	Soubeiran.	Regnauld.	»	»
1858	Chatin.	Baudrimont.	»	»
1859	Foy.	Hottot fils.	»	»
1860	Dublanc.	Léon Soubeiran.	»	»
1861	Gobley.	A. Vée.	»	Desnoix.
1862	Poggiale.	Latour.	»	»
1863	Schaeuffèle père.	Lebaigue.	»	»
1864	Boudet fils.	Hébert.	»	»
1865	Robinet.	Roussin.	Buignet.	Desnoix.
1866	Tassard.	Marais.	»	»
1867	Guibourt.	Adrian.	»	»
1868	Bussy.	?	»	»
1869	Mayet père.	Coulier.	»	»
1870	Mialhe.	Méhu.	»	»
1871	Lefort.	Mortreux.	»	»
1872	Stanislas Martin.	Bourgoin.	»	»
1873	Grassi.	P. Vigier.	»	»
1874	Regnauld.	Duquesnel.	»	»
1875	Planchon.	F. Würtz.	»	»
1876	Coulier.	F. Vigier.	{ Buignet. { Planchon.	»
1877	Marais.	Petit.	»	»
1878	Méhu.	Marty.	»	»
1879	Blondeau.	Vidau.	»	»
1880	Bourgoin.	Guichard.	»	»
1881	Petit.	Yvon.	»	»
1882	P. Vigier.	Delpech.	»	»
1883	Jungfleisch.	Prunier.	»	»
1884	Marty.	Boymond.	»	»
1885	Sarradin.	Champigny.	»	»
1886	Prunier.	Portes.	»	Dreyer.
1887	Desnoix.	Thibaut.	»	»
1888	Delpech.	Bourquelot.	Planchon.	»
1889	G. Bouchardat.	Schmidt.	»	»
1890	F. Vigier.	Grimbert.	»	»
1891	Moissan.	Léger.	»	»
1892	Portes.	Leidié.	Planchon.	Dreyer.
1893	Bürcker.	Béhal.	»	»
1894	Boymond.	Leroy.	»	Leroy.

An- nées,	Présidents.	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux	Trésoriers.
1895	Julliard.	Patein.	»	»
1896	Villiers.	Viron.	»	»
1897	Sonnerat.	Guinochet.	»	»
1898	Bourquelot.	Bocquillon.	»	»
1899	Leidié.	Voiry.	»	»
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	»
1901	Yvon.	Moureu.	»	»
1902	Guichard.	Georges.	»	»





PARIS. — IMP. F. LEVÉ
17, rue Cassette